



## Charte de l'Autoformation - Bibliothèque de l'Université Paris 8

### Objectifs de l'Autoformation

---

Dans le cadre du développement de nouveaux services, la bibliothèque de l'université Paris 8 offre, à partir de la rentrée 2017, une offre d'Autoformation en ligne dont l'objectif est de :

- Favoriser l'autonomie d'apprentissage des étudiants,
- *Appuyer* les enseignements universitaires.

L'Autoformation du Service Commun de la Documentation n'a pas vocation à se substituer aux enseignements universitaires ni aux services proposés par l'université de Paris 8 ([Centre de Langues CDL](#), [Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique BAPN](#)).

### Contenus de l'offre

---

L'expertise documentaire des agents de la bibliothèque a permis de sélectionner des ressources numériques reconnues par le monde académique et favorisant l'autonomie des usagers.

Pour le lancement de l'offre, les axes retenus sont :

- l'appropriation des langues,
- le développement de compétences numériques,
- la mise à disposition de cours et ressources de niveau universitaire (via des Moocs<sup>1</sup>, podcasts, tests, études de cas, webdocumentaires...),
- l'enrichissement de l'offre de formation à la recherche documentaire sur le Moodle de la bibliothèque.

### Accès aux ressources

---

L'offre d'Autoformation est en accès libre pour tous les usagers de la bibliothèque, depuis le [site web de la bibliothèque](#), sans inscription spécifique préalable.

Dix postes de travail informatiques équipés de séparateurs phoniques et de casques-micros sont dédiés à l'Autoformation en salle noire de la bibliothèque. L'offre est également accessible depuis les postes informatiques fixes de la bibliothèque et sur tout autre terminal avec accès à internet.

L'accès aux ressources est soumis à la charte pour le bon usage de l'[informatique de Paris 8](#). Un guide d'utilisation de l'Autoformation est à disposition à la banque d'accueil en salle noire.

---

<sup>1</sup> Massive Open Online Courses